



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction

Question au Gouvernement n° 2994

Texte de la question

POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Axel Poniatowski, pour le groupe UMP.

M. Axel Poniatowski. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la France manque toujours sérieusement de logements, qu'il s'agisse de logements locatifs privés ou sociaux, ou de logements en accession à la propriété. Le parc des résidences principales est aujourd'hui constitué de 56 % de propriétaires occupants, de 24 % de logements locatifs privés et de 20 % de logements locatifs sociaux.

M. Jean-Pierre Brard. Et les châteaux pour les aristos ?

M. Axel Poniatowski. Si cette répartition est acceptable, la quantité de logements est insuffisante.

Pour permettre à tous nos concitoyens de se loger, la majorité s'est engagée dans une vaste politique d'aides et d'incitations à la construction. Elle commence à porter ses fruits puisque, cette année 450 000 logements dont 100 000 logements sociaux ont été réalisés, c'est-à-dire deux fois et demie plus que la moyenne annuelle des années du Gouvernement Jospin. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Cette insuffisance fâcheuse des années socialistes a conduit, pour partie, à la bulle immobilière actuelle, en particulier en Île-de-France, avec des loyers élevés qui entament le pouvoir d'achat des Français.

Les plus touchés sont les jeunes qui se lancent dans la vie active et se voient souvent contraints de demeurer chez leurs parents ou de quitter leur commune d'origine, mais aussi les familles séparées ou recomposées, ainsi que certaines familles françaises ou d'origine étrangère parmi les plus modestes.

M. Jean-Pierre Brard. Originaires de Pologne ?

M. Axel Poniatowski. Nous mesurons tous, monsieur le ministre, la souffrance des Français mal logés et, surtout, la spirale infernale vers laquelle peut conduire le manque de logements. C'est la raison pour laquelle la majorité a pris ce problème à bras-le-corps depuis quatre ans.

Je souhaite donc que vous nous disiez où nous en sommes précisément quant au nombre de logements construits ou réhabilités et à quelle échéance vous estimez que les besoins de nos compatriotes seront globalement satisfaits. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Pierre Brard. Et les aristos ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député, la crise du logement qui nous a été laissée par nos prédécesseurs (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) était d'une gravité historique. Ce furent les cinq années les plus noires depuis la guerre, et ce dans tous les secteurs du logement.

Le sujet est grave parce que ses répercussions sont multiples. C'est la dignité humaine qui est atteinte quand on ne trouve pas de logement ou quand le logement devient inadapté et que l'on ne peut en changer alors que la famille s'agrandit. La mobilité professionnelle en est également affectée. Quant au pouvoir d'achat de nos compatriotes, il a été terriblement entamé - près de 30 % - à cause de cette crise. (*Approbatons sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Gilles de Robien d'abord, mes équipes et moi-même ensuite, avons dû doubler la capacité de l'ensemble de la chaîne du logement, de l'offre locative à l'accession à la propriété, du social au résidentiel, du collectif à

l'individuel.

Où en sommes-nous dans les faits ?

Le nombre de mises en chantier s'élève à 450 000, contre 270 000 pour nos prédécesseurs ; 550 000 permis de construire ont été délivrés ; la construction de logements sociaux aura été doublée cette année, et elle sera triplée l'année prochaine.

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Ce sont des chiffres bidon !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. En outre, le plan de rénovation urbaine vise à résorber 600 000 logements indignes. Or chacun sait, par exemple, que la principale cause de l'échec scolaire, c'est l'habitat indigne, c'est quatre enfants dans la même chambre !

M. Daniel Paul. Ce n'est donc pas la méthode globale ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. On mesure bien à ces chiffres la gravité de la crise qui nous a été léguée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2994

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 novembre 2006